NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7300940 - Tourbière de Clarens

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR7300940

1.3 Appellation du site

Tourbière de Clarens

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

17/05/2018

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Midi-Pyrénées	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020763868

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : ,42056°

Latitude : 43,14611°

2.2 Superficie totale

139 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
73	Midi-Pyrénées

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
65	Hautes-Pyrénées	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
65150	CLARENS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4020 *Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix*	X	4,17 *(3 %)*		G	A	C	B	A
4030 *Landes sèches européennes*		1,1 *(0,79 %)*		G	B	C	B	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	0 *(0 %)*		G	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		1,39 *(1 %)*		G	C	C	A	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		2,25 *(1,62 %)*		G	C	C	C	C
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		1,02 *(0,73 %)*		G	A	C	A	A
7150 *Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion*		0,75 *(0,54 %)*		G	A	C	A	A
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	19,6 *(14,1 %)*		G	A	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	C	DD	C	A	C	A
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	R	DD	C	B	C	B
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	M	C	B	B	B
F	5317	*Cottus hispaniolensis*	p			i	P	M	C	B	B	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
P		*Sphagnum angustifolium*						X				X
P		*Sphagnum cuspidatum*						X				X
P		*Sphagnum denticulatum*										X
P		*Sphagnum molle*						X				X

P		*Sphagnum palustre*						X				X
P		*Sphagnum papillosum*						X				X
P		*Sphagnum rubellum*						X				X
P		*Sphagnum subnitens*						X				X
P		*Spiranthes aestivalis*					X		X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	13 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	18 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N14 : Prairies ameliorées	29 %
N16 : Forêts caducifoliées	33 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	4 %

Autres caractéristiques du site

Vallon encaissé d'une rivière au pied du plateau de Lannemezan comprenant 20 ha de tourbières et des prairies, landes et forêts dans leur bassin versant proche. Les terrains sont constitués de gangues essentiellement argileuses qui entourent différents types de galets et donnent des sols très imperméables.

Vulnérabilité
: Conséquences manifestes d'une certaine déprise pastorale sur le secteur aval. Des actions de remise en pâturage ont été initiées dans le cadre d'un Life Tourbière.
Veiller au maintien de la qualité de l'eau, éviter le surpâturage et le piétinement en amont.

4.2 Qualité et importance

Plus bel ensemble tourbeux de piémont des Pyrénées en Midi-Pyrénées encore intact.
Très bonne représentation du très rare Spiranthe d'Eté (annexe 4 DH) (quelques stations seulement connues dans la région Midi-Pyrénees) et des formations pionnières de tourbière (Rhynchosporion). Présence également d'une rivière avec des biocénoses relativement riches et peu perturbées.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
M	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	68 %
Collectivité territoriale	32 %

4.5 Documentation

AREMIP, 1995 - Étude de 5 milieux remarquables pyrénéens - PDZR (LEFEVRE, DECONCHAT)

AREMIP, 1998 - Étude hydrologique de 3 tourbières du piémont pyrénéen (programme LIFE " Tourbières de Midi-Pyrénées ") 44 p. + annexe

JALUT G., 1997 - Étude palynologique de sites tourbeux dans les départements de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées

LAVERDURE P., 1970 - une source à Clarens (Hautes-Pyrénées) - Revue du Comminges : 301-308 + cartes

PARDE J-M, 1996 - Inventaire détaillé des marécages de Clarens (Hautes-Pyrénées) AREMIP pour le programme LIFE " Tourbières de Midi-Pyrénées " 22 p. + annexe

PARDE J-M, 2004 - dossiers techniques sur 7 zones vertes du SDAGE : les tourbières du plateau de Lannemezan - AREMIP 80 p., 12 cartes, 8 planches photos

SEPPN H-P, 1997 - dossier de demande d'agrément de la réserve naturelle volontaire des tourbières (programme LIFE " Tourbières de Midi-Pyrénées ") 22 p. + annexe

VERLEY C., 1993 - synthèse sur les tourbières du piémont haut-pyrénéen - AREMIP : 10 p. + annexes

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
93	Réserve naturelle régionale	98 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	12 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
22	Forêt communale de CLARENS		12%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office National des Forêts (Service départemental des Hautes-Pyrénées) pour la forêt communale soumise au régime forestier

Adresse : boulevard Kennedy 65000 TARBES

Courriel :

Organisation : SEPPN Hautes-Pyrénées pour la réserve naturelle régionale

Adresse : 3 chemin de l'Ormeau 65800 AUREILHAN

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://tourbiere-clarens.n2000.fr/la-tourbiere-de-clarens/la-gestion-du-site/le-document-d-objectifs

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Aménagement forestier pour la forêt communale soumise.
Réserve Naturelle Volontaire sur l'ensemble du site, porté par la commune de Clarens, avec l'accord des propriétaires concernés. Le gestionnaire est impliqué dans la mise en oeuvre du document d'objectifs.
Le plan de gestion de la réserve naturelle volontaire doit d'efforcer de suivre les préconisations du document d'objectifs.
Document d'objectifs, validé en avril 2004, réalisé par l'association AREMIP. Mise à jour du formulaire standard des données, suite au document d'objectifs, réalisée par l'AREMIP.